

Actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021



PRESENTATION

L'arrêté du 26 février 2025 s'inscrit dans la continuité de la réingénierie du diplôme d'Etat d'aide-soignant mise en place en 2021. Le référentiel des compétences a évolué, il définit dorénavant des actes supplémentaires à réaliser dans une dynamique de renforcement du rôle de l'aide-soignant au sein des équipes pluridisciplinaires. Dans ce contexte, la formation vise une mise à niveau conformément aux exigences du nouveau référentiel pour ainsi faciliter l'organisation des soins et les pratiques professionnelles.

OBJECTIFS

Actualiser les compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie de 2021.

Permettre aux aides-soignants diplômés avant 2021 d'adapter leurs pratiques aux évolutions du métier afin de pouvoir encadrer les élèves en formation sur l'ensemble des compétences.

Permettre aux aides-soignants d'intégrer de nouvelles pratiques, les changements règlementaires et organisationnels.

Renforcer la collaboration des aides-soignants avec les autres professionnels de santé en termes de compétences et pratiques ou dans le cadre de compétences partagées.

REFERENCES

Arrêté du 26 février 2025 relatif à la formation d'actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

Durée : 3 jours

Tarif :

450 € par stagiaire

Ou 4200 € pour un groupe complet

Formation ouverte à maximum 12 personnes
Annulation de la session si le nombre de participants est insuffisant (moins de 8 personnes).

Dates :

19-20-21 janvier 2026

09-10-11 mars 2026

16-17-18 mars 2026

15-16-17 juin 2026

Pré requis :

Être titulaire du diplôme d'Etat aide-soignant antérieur à 2021

METHODES PEDAGOGIQUES

La démarche vise à privilégier une pédagogie interactive, interrogative et réflexive autour d'apports de connaissances et d'échanges sur les pratiques professionnelles. La dynamique de groupe est privilégiée en s'appuyant sur l'expérience professionnelle de chacun afin de faciliter la mise en œuvre des connaissances dans les situations de travail.

Echanges théoriques et pratiques • Apports magistraux • Travaux de groupe • Situations cliniques • Ateliers pratiques à partir de situations simulées • Ludopédagogie

PROGRAMME

Le référentiel de compétences aide-soignant

L'évolution du métier

L'évolution du champ de compétences

Le référentiel d'activités

Le raisonnement clinique : les différentes étapes du raisonnement clinique pour prendre en soins le patient dans sa globalité

Module A : Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins

Renforcer les connaissances en anatomie / physiologie en lien avec les paramètres cités dans le référentiel 2021

Mesurer qualitativement et quantitativement les paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne

Identifier une donnée anormale ou un risque

Alerter et mettre en œuvre des actions dans la limite du champ de compétences de l'aide-soignant

Tracer des données avec exactitude

Module B : mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aigüe, évaluer et réajuster

Mettre en œuvre les soins personnalisés en situation aigüe en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle à partir de l'évaluation de la situation

Evaluer la qualité du soin réalisé

Identifier les éléments à réajuster

Module C : Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates

Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle

Repérer les situations à risque, en particulier la maltraitance, pour la personne, pour les intervenants ou pour les proches aidants et alerter

Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle

Evaluer les mesures mises en œuvre le cas échéant

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation en amont de la formation afin d'identifier les besoins des participants

Evaluation progressive sur les trois jours : pratique simulée ; étude de situations ; quizz

Une attestation d'acquisition des compétences est délivrée à l'issue de la formation. En cas d'absence de validation, l'aide-soignant obtiendra uniquement l'attestation de suivi de formation

INTERVENANTS

Formateurs en IFAS – IFAP - IFSI

Accessibilité
Handicap :

Nous vous recommandons de signaler dès l'inscription ou au début de la formation vos besoins d'aménagement en formation en lien avec un handicap ou des besoins spécifiques. Le référent handicap prendra contact avec vous pour identifier vos besoins et mettre en place des aménagements

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Secrétariat Formation continue :

M. DEVEAUX Frederic
☎ : 02 32 78 35 85
frederic.deveaux@ch-eureseine.fr

Responsables de formation :

Mme DE PAEPE Edwige
☎ : 02 32 78 35 72
edwige.de-paepe@ch-eureseine.fr

Mme CHEVALIER Elodie
☎ : 02 32 78 36 25
elodie.Chevalier@ch-eureseine.fr

Référents Handicap :

Mme FERNANDEZ Anne-Sophie
Tel : 02 32 78 35 97
anne-sophie.lepilleur@ch-eureseine.fr

Mme ENOS Anne-Sophie
Tel : 02 32 78 35 96
anne-sophie.enos@ch-eureseine.fr

Institut de Formation Paramédicale de l'Eure

2 bis, rue buzot
27015 EVREUX Cedex
Tel : 02 32 78 35 52
Fax : 02 32 78 35 53

